La réussite éducative

Le dispositif de Réussite Éducative a pour objectif de lever les freins à la réussite scolaire dans un principe d'égalité des chances.

Le dispositif de Réussite Éducative a pour objectif de lever les freins à la réussite scolaire dans un principe d'égalité des chances.

Il s'agit de mettre en place un parcours individualisé adapté à la situation de l'enfant, en concertation avec les différents partenaires éducatifs de la Ville et les parents. Le dispositif vient en soutien des enfants en situation de fragilité ou aux parcours de réussite.

La Réussite éducative va au-delà des seules difficultés scolaires et prend en compte l'enfant et son environnement. C'est pourquoi les actions proposées peuvent concerner un soutien à la scolarité, une aide à l'accès aux soins ou aux activités sportives et culturelles.

Exemples d'actions menées dans le cadre de la Réussite éducative :

- Accompagnement psychologique des familles et enfants par le Centre Georges Devereux,
- Prévention des ruptures scolaires (suivi éducatif par les éducateurs du Pôle Accueil Jeunes),
- Ateliers d'éveil moteur (service des sports) et ateliers d'éveil musical pour les tout-petits,
- Activités culturelles et artistiques de la Compagnie des Contraires,
- Soutien scolaire personnalisé (Tutorat renforcé, soutien aux lycéens)
- Soutien à la parentalité (accompagnement dans les démarches, le suivi de la scolarité, moments conviviaux) par le Pôle Accueil Jeunes,
- Accompagnement aux soins.

3 questions à

Rolande Figuière, adjointe au Maire, déléguée à la vie scolaire, à la réussite éducative et aux temps périscolaires et extrascolaires
interview parue dans l'Infoloup n°5 (juillet-août 2015)

- **Le programme de réussite éducative de Chanteloup existe depuis plusieurs années. Quelle est sa traduction en termes d'actions ?**

Le programme de réussite éducative de Chanteloup-les-Vignes existe depuis 10 ans sur notre commune. Il a été mis en place en même temps que la loi Borloo, relative au renouvellement urbain. La réussite éducative étant l'affaire de tous, la Ville a développé, avec plusieurs financements, des actions diverses, innovantes, articulées autour de l'enfant, des parents, de l'école et du périscolaire. Aujourd'hui, notre dispositif regroupe des actions très diverses allant du soutien à la parentalité à la lutte contre le décrochage scolaire, en passant par l'accès aux soins et à la culture.

- **De nombreux partenaires sont associés à ce programme. Comment la Ville appréhende-t-elle ce travail collaboratif ?**

La force du dispositif est son partenariat. Il est important pour l'équipe de réussite éducative de rassembler et de connaître tous les regards sur l'enfant, mais aussi de déterminer quels seront les meilleurs tuteurs. Chaque situation ou parcours mis en œuvre prend en compte la singularité du jeune, ses qualités et son potentiel. Afin d'affiner son approche, la Ville a donc créé plusieurs équipes pluridisciplinaires comprenant des professionnels municipaux, associatifs ou institutionnels, chaque acteur intervenant dans le dispositif dans son propre champ de compétence.

- **Comment concevez-vous l'évolution du dispositif pour les prochaines années ?**

Un tel dispositif implique nécessairement un accompagnement financier émanant de l'Etat mais aussi des collectivités territoriales. Il dépend également de partenariats formellement établis avec l'Education Nationale, sous forme de contrat et sur le partage d'objectifs communs. Il est indispensable que les actions du programme de réussite éducative soient cohérentes et complémentaires avec celles que porte l'Education Nationale. A l'échelle de la Ville, nous sommes persuadés que ce dispositif doit être pérennisé pour répondre de façon adaptée aux difficultés que rencontrent les jeunes de notre territoire.

Infos pratiques

Partenaires du dispositif :

Éducation Nationale, Conseil départemental des Yvelines, services municipaux, Pôle Accueil Jeunes, Club de prévention Spécialisée (APSY), Mission Locale, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Bureau Information Jeunesse, Prévention Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Centre Georges Devereux.

Contact

Coordinatrice de la réussite éducative : Sara BRUNET

Tél. 01 39 27 11 72

Documents
La réussite éducative